

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1715 rév. 14**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

PE@RL

N° SIREN : 488577958

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / Qualité de l'Air - QUALITE DE L'EAU
ENVIRONMENT / AIR QUALITY - WATER QUALITY

réalisées par / *performed by :***Pe@rL**

ZAC DE LA TECHNOPOLE
20 RUE ATLANTIS
87068 LIMOGES CEDEX 3

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **16/12/2024**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/05/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

DocuSigned by:
Stéphane BOIVIN
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1715 Rév 13.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1715 [Rév 13](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1715 rév. 14

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Pe@rL
ZAC DE LA TECHNOPOLE
20 RUE ATLANTIS
87068 LIMOGES CEDEX 3

Dans son unité :

- **Pe@rL**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Pe@rL

L'accréditation porte sur :

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage-prélèvement <i>Echantillonnage d'eau en vue d'analyses de radionucléides – LAB GTA 29</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses de radioactivité Echantillonnage - à la ressource - en production - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520
Eaux de loisirs naturelles	Echantillonnage en vue d'analyses de radioactivité	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières)	Echantillonnage en vue d'analyses de radioactivité	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-1
Eaux de Lacs (naturels ou artificiels), plans d'eau	Echantillonnage en vue d'analyses radiologiques Suivi environnemental	Prélèvement d'un échantillon représentatif de la masse d'eau	FD T 90-523-4

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Mesures de radioactivité

Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35

Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure <u>Activité</u>
Eaux douces Eaux de rejet	Activité α globale		Mesure de l'activité α globale en équivalent ^{239}Pu d'un dépôt obtenu par évaporation directe	NF EN ISO 10704	[0,020 ; 300] (Bq/l) en équivalent ^{239}Pu
Eaux douces Eaux de rejet	Activité β globale		Mesure de l'activité β globale en équivalent ^{90}Sr et ^{90}Y d'un dépôt obtenu par évaporation directe	NF EN ISO 10704	[0,040 ; 300] (Bq/l) en équivalent $^{90}\text{Sr/Y}$
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs β	^3H	Mesure de l'activité β du tritium par comptage des scintillations en milieu liquide	NF EN ISO 9698	[3 ; 13000] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs α	^{234}U , ^{235}U , ^{238}U	Mesure de l'activité des isotopes de l'uranium par spectrométrie α	NF ISO 13166	[0,001 ; 180] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs α	^{210}Po	Mesure de l'activité du polonium 210 par spectrométrie α	NF EN ISO 13161	[0,002 ; 7] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs γ	^{226}Ra , ^{228}Ra , ^{210}Pb	Mesure de l'activité volumique des radionucléides par spectrométrie γ à haute résolution	NF EN ISO 10703	[0,010 ; 6] (Bq/l)
Eaux douces	Radionucléides émetteurs α	^{222}Rn	Mesure de l'activité volumique du radon 222 par comptage des scintillations en milieu liquide	NF EN ISO 13164-1 NF EN ISO 13164-4	[5 ; 10 000] (Bq/l)
Eaux douces Eaux de rejet	Radionucléides émetteurs α	^{234}U , ^{235}U , ^{238}U	Mesure de la concentration des isotopes de l'uranium par ICP/MS	NF EN ISO 17294-2	[0,01 ; 12,5] (Bq/l)

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Mesures de radioactivité

Analyses de radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'origine animale et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35

Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse	Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux de rejet	Uranium pondéral	Mesure de la concentration de l'uranium par ICP/MS	NF EN ISO 17294-2
Eaux douces Eaux de rejet	Dose Indicative (DI)	Calcul de la DI à partir des activités des radionucléides présents dans l'eau	Circulaire n° DGS/EA4/2007/232 du 13 juin 2007 et Arrêté du 9 décembre 2015

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Mesures de radioactivité

Analyses des radionucléides dans l'environnement, dans les produits d'animaux et dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 35

Objet soumis à l'analyse	Nature de l'analyse		Principe de la méthode d'analyse	Référence de la méthode	Grandeur mesurée et étendue de la mesure Activité
Gaz	Radionucléides émetteurs α	^{222}Rn	Mesure intégrée de l'exposition pour la détermination de l'activité volumique du ^{222}Rn (DSTN)	NF ISO 11665-4	[14 ; 10000] (Bq/m ³) Les limites d'activité volumique sont données pour 2 mois d'exposition. Elles peuvent varier en fonction de la durée d'exposition.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr.

Date de prise d'effet : **16/12/2024** Date de fin de validité : **31/05/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1715 Rév. 13.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr